

Ce site utilise et partage avec des tiers (partenaires ou prestataires) des cookies et autres traceurs à des fins de statistiques et de mesure d'audience, de partage de contenu sur les réseaux sociaux et d'utilisation d'outils de visualisation multimédia.

Le dépôt de ces cookies est soumis à l'obtention de votre consentement préalable à l'exception de certains cookies nécessaires au fonctionnement du site et des cookies de mesures d'audience pouvant être regardés comme exempts de consentement. Vous pouvez paramétrer votre choix, finalité par finalité, en cliquant sur « Paramétrer » et modifier votre choix à tout moment lors de votre navigation sur le site en cliquant sur l'onglet « Gérer les cookies » (accessible sur le site, en bas de page). Pour plus d'informations, [voir notre politique Cookies](#).

[ACCEPTER](#)

ASSOCIATIONS À VOCATION PARTICULIÈRE

Date de publication : 17/02/2021 - Droit/justice

Il existe d'autres associations d'information ou de défense des consommateurs spécialisées dans un domaine. En voici quelques-unes.



Association française des utilisateurs de télécommunications (AFUTT)

L'Afutt représente les utilisateurs de produits ou services de télécommunications, les informe et défend leurs intérêts.

> [Voir l'adresse](#)

> [Site Internet](#)



L'association France Assos Santé est le nom choisi par l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé. Elle a une mission inscrite dans le code de la santé publique depuis la loi du 26 janvier 2016. Elle a été créée en mars 2017 à l'initiative de 72 associations nationales fondatrices. Elle a remplacé le Collectif interassociatif sur la santé (CISS) créé en 1996 puis devenu une association régie par la loi 1901 en 2004.

France Assos Santé a créé une permanence téléphonique "Santé Info Droits". Des écoutants juristes spécialisés informent sur toute question juridique ou sociale liée à la santé.

Numéro d'appel : 01 53 62 40 30 (prix d'une communication normale).

Horaires de la ligne Santé Info Droits : Lundi - Mercredi - Vendredi : de 14 h à 18 h ; Mardi - Jeudi : de 14 h à 20 h.

> [Voir l'adresse](#)

> [Site Internet](#)



France Victimes (anciennement Institut national d'aide aux victimes et de médiation - INAVEM)

L'Inavem a été créé en 1986 et s'est constitué en fédération France Victimes à la faveur du changement des statuts de l'association en 2004. France Victimes regroupe 130 associations d'aide aux victimes généralistes. Son objet est de promouvoir et de développer l'aide et l'assistance aux victimes, les pratiques de médiation et toute autre mesure contribuant à améliorer la reconnaissance des victimes.

France Victimes gère le numéro national d'aide aux victimes 116 006 (service et appel gratuits, 7 j/7).

> [Voir l'adresse](#)

> [Site Internet](#)

URL source: <https://inc-conso.fr/content/associations-vocation-particuliere>